



## Obtenir un droit pour les vacances de son enfant

Par **lexus1919**, le **27/10/2014 à 11:35**

Bonjour,

Je suis séparé et nous avons un enfant en garde 1 semaine sur 2 du vendredi au vendredi. J'aimerais partir en vacances pour Noël et j'ai demandé à mon ex conjoint si il était possible de ramener mon fils le samedi et pas le vendredi car les locations se font du samedi au samedi. Il a refusé ce qui ne m'étonne pas. Est-ce qu'il y a quelque chose que je pourrais être en mesure de faire pour que je puisse partir avec mon fils du samedi au samedi sans être en danger qu'il me colle une plainte.

Merci de votre réponse.

Par **Visiteur**, le **27/10/2014 à 14:39**

Bonjour,

qui en a la garde ? Vous le supposez ? Cette garde a-t-elle été officialisée par un juge ? Si oui comment est-elle écrite ? Jusqu'à quel point est-elle précisée ?

Par **lexus1919**, le **27/10/2014 à 14:47**

Bonjour,

J'en ai la garde cette semaine là. Oui la garde est officialisée par un juge 1 semaine sur deux du vendredi soir au vendredi soir. Et là je lui est proposé de récupérer mon enfant le vendredi comme d'habitude et de lui ramener le dimanche et que le week-end d'après il l'est un jour de plus pour équilibrer.

Par **Visiteur**, le **27/10/2014 à 15:15**

Le souci est que si il veut vous embêter le fait de ne pas lui présenter l'enfant le jour où il doit l'avoir vous met en tort ! Non présentation d'enfant... Reste à savoir si il fera vraiment

quelque chose ? et quelles pourraient en être les conséquences réelles pour vous ? Soit vous le mettez devant le fait accompli; soit vous le prévenez avant par LRAR ? Vous pouvez peut être voir avec le juge ? ou son service ? Noel est encore un peu loin...

Par **lexus1919**, le **30/10/2014** à **11:47**

J'ai contacté mon avocat et les service sociaux mais les deux mon dit qu'il n'avait rien à faire.  
Merci pour vos réponses.